

Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé

Journal préliminaire

9 mai 2018

Le présent journal préliminaire a pour objet de fournir à l'avance aux délégués, représentants et autres participants un certain nombre d'indications sur le programme de travail provisoire de l'Assemblée de la Santé. Pour plus d'informations, consulter le *Guide à l'usage des délégués à l'Assemblée mondiale de la Santé* (document A71/DIV./2).

Le journal ne constitue pas un compte rendu officiel des travaux de l'Assemblée de la Santé. Il paraît tous les jours ouvrables durant l'Assemblée de la Santé en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

Table des matières

1.	Date, lieu et horaires des travaux.....	2
2.	Programme de travail provisoire de l'Assemblée de la Santé	3
3.	Réunions d'information techniques.....	7
4.	Autres réunions.....	10
5.	Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances	15
6.	Liste provisoire des intervenants au débat général en plénière	16

Badges

Pour des raisons de sécurité, tous les délégués devront porter un badge d'identification avec photo pour accéder aux salles de réunion. Pendant la procédure d'inscription en ligne, le point focal devra charger une photo au format passeport de chaque membre de la délégation. Pour savoir comment charger et redimensionner les photos, aller à l'adresse <http://www.who.int/governance/registration/fr/>. Prière de noter que les délégués devront s'inscrire au Siège de l'OMS et obtenir leur badge avant de se rendre au Palais des Nations. Seules les personnes munies d'un badge pourront avoir accès au Palais des Nations et aux salles de réunion.

Interprétation

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Afin que leurs interventions soient interprétées le plus clairement possible, les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int au moins 30 minutes à l'avance. Pour plus d'informations sur la longueur et le déroulement des interventions, voir la section 5 du journal.

1. Date, lieu et horaires des travaux

La Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé s'ouvrira à Genève le lundi **21 mai 2018 à 9 h 30**. Elle aura lieu au Palais des Nations, situé près de la place des Nations et de l'avenue de la Paix, l'accès le plus commode étant par la route de Pregny. Les travaux de l'Assemblée de la Santé se dérouleront de 9 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30. Toutefois, la première séance plénière débutera à 9 h 30.

Conformément à la décision prise par le Conseil exécutif à sa cent quarante-deuxième session, la clôture de l'Assemblée de la Santé sera prononcée le samedi 26 mai 2018 au plus tard.

2. Programme de travail provisoire de l'Assemblée de la Santé

Lundi 21 mai 2018

Première séance plénière **9 h 30**

Les délégations s'installeront dans l'ordre alphabétique anglais des États Membres en commençant par la lettre « X » qui a été tirée au sort. Les délégations sont priées de gagner leur place quelques minutes avant 9 h 30.

Point 1 Ouverture de l'Assemblée de la Santé

Point 1.1 – Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs

Point 1.2 – Élection du président de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé

Point 1.3 – Élection des cinq vice-présidents, des présidents des commissions principales et constitution du Bureau

Débat de haut niveau **10 h 30**

Bureau de l'Assemblée¹ **Immédiatement après la clôture du débat de haut niveau en plénière**

Examen et présentation de recommandations à l'Assemblée sur diverses questions telles que :

- Adoption de l'ordre du jour provisoire proposé par le Conseil exécutif
- Inscription éventuelle de points supplémentaires à l'ordre du jour provisoire
- Répartition provisoire des points de l'ordre du jour entre les commissions principales
- Renvoi éventuel de points de l'ordre du jour à une Assemblée de la Santé future
- Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

Deuxième séance plénière **14 h 30**

– **Allocution du Président**

Point 1 (suite) Ouverture de l'Assemblée de la Santé

Point 1.4 – Adoption de l'ordre du jour et répartition des points entre les commissions principales

Point 2 Rapport du Conseil exécutif sur ses cent quarante et unième et cent quarante-deuxième sessions et sur sa session extraordinaire sur le projet de treizième programme général de travail, 2019-2023

– Déclaration du Président qui invitera les délégations à faire des propositions concernant l'élection des Membres habilités à désigner une personne devant siéger au Conseil exécutif

¹ Les articles 29 et 30 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé définissent la composition du Bureau et les modalités de la participation à ses délibérations. Lien : <http://www.who.int/governance>.

Point 14 **Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé**

Bureau de l'Assemblée

17 h 30

Jeudi 24 mai 2018

Sixième et septième séances de la Commission A

9 h 00 et 14 h 30

Point 12 **Autres questions techniques**

Troisième et quatrième séances de la Commission B

9 h 00 et 14 h 30

Point 15 **Questions relatives au budget programme et questions financières**

Point 16 **Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance**

Point 17 **Questions relatives au personnel**

Point 18 **Questions administratives et juridiques**

Point 19 **Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales**

Vendredi 25 mai 2018

Sixième séance plénière

9 h 00

Point 7 **Distinctions**

Point 6 **Conseil exécutif : élection**

Point 8 **Rapports des commissions principales**

Huitième et neuvième séances de la Commission A

Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30

Point 12 (suite) **Autres questions techniques**

Cinquième et sixième séances de la Commission B

Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30

Point 20 **Questions soumises pour information**

Samedi 26 mai 2018

Dixième séance de la Commission A

9 h 00

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Septième séance de la Commission B

9 h 00

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Septième séance plénière

Immédiatement après la clôture des travaux des Commissions A et B

Point 8 (suite)

Rapports des commissions principales

Point 9

Clôture de l'Assemblée de la Santé

3. Réunions d'information techniques

Les réunions d'information techniques suivantes auront lieu pendant la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé.

Mardi 22 mai 2018

12 h 30-14 h 00

Salle XII

Les soins de santé primaires sont essentiels pour atteindre la couverture sanitaire universelle pour tous (dans la perspective du 40^e anniversaire de la Déclaration d'Alma-Ata et de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la CSU, prévue en 2019)

La Déclaration d'Alma-Ata, de 1978, a été la première déclaration internationale en faveur des soins de santé primaires pour tous en tant que principale stratégie pour atteindre l'objectif de la santé pour tous déclaré par l'OMS. On reconnaît depuis que les systèmes de soins primaires solides, qui s'appuient sur les communautés locales, sont essentiels pour atteindre la couverture sanitaire universelle. Les valeurs et les principes fondamentaux de la Déclaration d'Alma-Ata sont toujours d'actualité et, lors de la Conférence mondiale sur les soins de santé primaires, qui aura pour thème « Vers la santé pour tous », prévue en octobre de cette année à Astana (République du Kazakhstan), la communauté internationale doit mettre à nouveau l'accent sur les soins de santé primaires comme principal moteur des systèmes de santé centrés sur la personne pour parvenir à la couverture sanitaire universelle. Pour rendre les soins de santé véritablement universels, il faut passer de systèmes de santé conçus autour des maladies et des établissements de santé à des systèmes de santé conçus autour des gens et pour les gens.

Cette réunion d'information technique permettra d'examiner les enseignements tirés de la mise en œuvre des soins de santé primaires au cours des quatre dernières décennies. Ceci contribuera à la mise en œuvre future des soins de santé primaires dans la perspective de la couverture sanitaire universelle à l'heure de la mondialisation.

Mercredi 23 mai 2018

12 h 30-14 h 00

Salle XII

Présentation officielle de l'argumentaire de l'OMS en faveur de la vaccination sur le continent africain

Si le continent africain a fait d'immenses progrès dans l'accès à la vaccination au cours des 15 dernières années, on constate maintenant une stagnation. En effet, un enfant africain sur cinq n'a pas accès aux vaccins vitaux. Du fait de cette situation, les maladies à prévention vaccinale entraînent encore trop de décès. Le 31 janvier 2017, lors du 28^e Sommet de l'Union africaine, les chefs d'État d'Afrique ont approuvé la Déclaration d'Addis-Abeba sur la vaccination, dans laquelle ils s'engagent à progresser sur la voie de l'accès universel à la vaccination en Afrique, essentiel pour atteindre la couverture sanitaire universelle et les objectifs de développement durable.

Dans ce contexte, les Bureaux régionaux de l'OMS pour l'Afrique et pour la Méditerranée orientale ont mis au point un argumentaire en faveur de la vaccination sur le continent africain. Cet argumentaire a été établi afin de mobiliser assez de ressources pour que l'OMS puisse continuer à aider les 54 États Membres du continent africain à respecter pleinement les engagements pris dans la Déclaration d'Addis-Abeba sur la vaccination. Au cours de cette réunion d'information technique, de nouveaux cadres et de nouvelles évolutions dans le domaine de la vaccination seront présentés, dont :

- le changement de paradigme et la nouvelle approche concernant la vaccination en tant qu'élément essentiel pour atteindre la couverture sanitaire universelle sur le continent africain ;
- la grille de maturité pour la vaccination ;
- le classement des pays du continent africain en différentes catégories ;
- l'ambition de sauver 1,9 million de vies d'ici à 2030 ;
- une nouvelle proposition à valeur ajoutée et une approche adaptées aux pays, présentées par l'OMS, et la transformation du programme de vaccination.

Jeudi 24 mai 2018

12 h 30-14 h 00

Salle XII

Santé, environnement et changement climatique

La Déclaration ministérielle de Marrakech, publiée en 2016 à l'occasion de la COP22, appelle l'OMS, ONU-Environnement et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) à créer une coalition mondiale entre les ministères concernés, dont ceux de la santé et ceux de l'environnement, et les principales institutions des Nations Unies et les autres parties prenantes, à faire avancer l'application de mesures susceptibles d'atténuer les effets nocifs sur l'environnement et sur le climat qui ont une incidence sur la santé et sur le bien-être des populations. Cette coalition vise avant tout à promouvoir et à rendre possible une meilleure gestion des risques environnementaux et climatiques pour la santé. Au cours de la première phase de son existence, la coalition privilégie notamment l'application immédiate de mesures afin de réduire le nombre annuel de décès – 12,6 millions actuellement – dus aux risques environnementaux et elle s'engage, en particulier, à soutenir les États Membres et les parties prenantes dans leurs efforts de lutte contre la pollution de l'air.

Cette réunion d'information technique interinstitutions :

- permettra aux chefs de secrétariat et aux États Membres de réaffirmer qu'ils s'engagent à soutenir la Coalition pour la santé et l'environnement et contre le changement climatique afin d'agir sur les principales causes environnementales des maladies ;
- offrira l'occasion de présenter un plan d'action commun contre la pollution de l'air et d'exposer en détail la portée et le but de la Première Conférence mondiale de l'OMS sur la pollution de l'air qui aura lieu prochainement ;
- permettra de fournir des informations scientifiques sur l'état des connaissances relatives aux déterminants environnementaux de la santé, y compris en lien avec la lutte contre les maladies non transmissibles ;
- permettra de rendre compte des réalisations dans le cadre de la campagne « Respire la vie ».

Le rôle des parlementaires dans l'action en faveur de la couverture sanitaire universelle et de la sécurité sanitaire mondiale

Aujourd'hui, 400 millions de personnes au moins dans le monde n'ont pas accès aux services de santé essentiels et 40 % de la population mondiale est dépourvue de protection sociale. La couverture sanitaire universelle, y compris pour les catégories les plus marginalisées et les plus vulnérables de nos sociétés, telles que les femmes, les adolescents et les personnes âgées, est un objectif fondamental pour chaque pays. Elle permet à chacun de bénéficier, tout au long de sa vie, des services de santé dont il a besoin sans être confronté à des difficultés financières.

Elle inclut également la promotion de la santé et la prévention et exige une large approche de santé publique du renforcement des systèmes de santé. Comme les systèmes de santé solides sont le meilleur moyen d'éviter que des flambées ne se transforment en épidémies et d'intervenir dans les situations d'urgence sanitaire, ils sont aussi le meilleur outil pour se prémunir des crises sanitaires. À cet égard, la couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire mondiale sont deux aspects d'une même question.

La couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire mondiale sont essentielles pour atteindre les objectifs de développement durable mais, en fin de compte, elles relèvent d'un choix politique. Il incombe à chaque pays de tenter d'y parvenir, et les parlementaires ont un rôle clé à jouer pour faire avancer la mise en œuvre des programmes nationaux dans le domaine de la santé.

Cette réunion d'information technique permettra de connaître l'opinion des parlementaires et d'avoir des échanges sur les expériences concernant des mesures concrètes en termes de législation, de redevabilité, d'allocations budgétaires et de sensibilisation. Elle sera aussi l'occasion de présenter aux parlementaires le projet de treizième programme général de travail 2019-2023. Cette réunion est organisée en collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP).

4. Autres réunions

Le Secrétariat a été informé que les réunions suivantes auraient lieu pendant la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé. (Informations reçues au 8 mai 2018) :

Lundi 21 mai 2018

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-09 h 00 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-09 h 00 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 20-09 h 20 Salle VII	Réunion des chefs de délégation des États Membres de la Région des Amériques.
08 h 30-09 h 20 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
08 h 45-09 h 20 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
12 h 30-14 h 00 Concordia 1	Réunion des Ministres de la santé du Pacifique.
12 h 30-14 h 00 Salle VII	La couverture sanitaire universelle dans les situations d'urgence – un appel à l'action. Réunion organisée par les délégations de l'Afghanistan, du Nigéria, des Pays-Bas et de la Suisse.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIII	Technologies d'assistance : rendre la couverture sanitaire universelle inclusive. Réunion organisée par les délégations de la Chine, de la Jordanie, du Pakistan et de la République islamique d'Iran.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIV	Soins de santé primaires et couverture sanitaire universelle : données factuelles, contributions et efficacité des agents de santé communautaires. Réunion organisée par les délégations de l'Algérie, de l'Équateur, de l'Éthiopie, de la Norvège et de la République-Unie de Tanzanie.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Conseil des Ministres arabes de la santé.
15 h 00-17 h 00 Salle X	4 ^e Réunion ministérielle de l'Organisation de coopération économique sur la santé. <i>Sur invitation seulement.</i>
18 h 30-21 h 30 <i>au Palais des Nations, Cour d'honneur (en cas de pluie, au Bar du Serpent)</i>	Réception à l'occasion du 70 ^e anniversaire de l'OMS. Coorganisée par la Suisse.

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 15-14 h 15 Salle XVI	Réunion des Ministres de la santé du Mouvement des pays non alignés.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIII	Lutter contre les maladies non transmissibles pour contribuer de manière décisive à la couverture sanitaire universelle : les interventions réglementaires sont-elles une alternative rentable ? Réunion organisée par les délégations du Brésil, de la Colombie, du Costa Rica, de l'Équateur, de la Finlande, des Pays-Bas et de l'Uruguay.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIV	Sur la voie de la couverture sanitaire universelle grâce aux services et aux produits destinés à prévenir l'infection à VIH – la coalition et la feuille de route mondiales pour la prévention. Réunion organisée par les délégations de l'Équateur, d'Haïti, du Luxembourg, des Maldives, du Mexique, du Panama, de la République islamique d'Iran, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de l'Ukraine, et par le groupe africain.
18 h 00-19 h 30 Salle VIII	Efforts menés et déployés par les pays pour éliminer le paludisme en vue d'atteindre la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par les délégations de l'Australie, de la Chine, de l'Espagne, de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la République démocratique populaire lao, de la République-Unie de Tanzanie, de Sri Lanka et de la Zambie.
18 h 00-19 h 30 Salle IX	Amener la collaboration de la société civile vers de nouveaux sommets pour faire progresser la mise en œuvre du treizième programme général de travail de l'OMS et atteindre les cibles relatives au « triple milliard ». Réunion organisée par l'Association internationale de pédiatrie, Caritas Internationalis, la Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine, la Fédération internationale des étudiants en pharmacie et PATH.
18 h 00-19 h 30 Salle XXIII	Action mondiale pour la sécurité des patients en vue d'atteindre une couverture sanitaire universelle effective. Réunion organisée par les délégations de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, du Danemark, du Japon, du Kenya, du Luxembourg, de Malte, de la Nouvelle-Zélande, d'Oman, de la Pologne, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de Sri Lanka et de la Tchéquie.
18 h 00-19 h 30 Salle XXIV	100 ans après la pandémie : se préparer à protéger la santé pour tous. Réunion organisée par les délégations des États-Unis d'Amérique et de la Finlande.
18 h 00-20 h 00 Salle IV	Réunion régionale de coordination des États Membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

Mercredi 23 mai 2018

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 30-14 h 00 Salle VIII	Pourquoi les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes sont essentiels pour progresser dans les domaines de la couverture sanitaire universelle, de la qualité, de l'équité, de la dignité et des droits en matière de santé sexuelle et reproductive. Réunion organisée par les délégations du Danemark, de la France, de la Géorgie, du Malawi, du Mozambique, de la Norvège, du Portugal, de la Slovénie et de la Suède.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIV	Institutionnaliser la participation sociale et écouter l'opinion de la population pour obtenir des résultats durables en matière de couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par les délégations du Chili, de la République islamique d'Iran et de la Thaïlande.
12 h 30-14 h 15 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Oncologie gynécologique, détection précoce et prévention. Réunion organisée par la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Engagement des États Membres en faveur du mouvement mondial pour la couverture sanitaire universelle : mesures axées sur les soins de santé primaires et le financement pour une prestation efficace. Réunion organisée par les délégations de l'Australie, du Ghana, de l'Indonésie, des Maldives, du Mexique, de la République de Corée et de la Turquie.
18 h 00-19 h 30 Salle VIII	Vers la fin de la tuberculose – efforts des pays du Groupe BRICS pour atteindre la couverture sanitaire universelle dans le contexte de la préparation de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la tuberculose. Réunion organisée par les délégations de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Fédération de Russie et de l'Inde.
18 h 00-20 h 00 Salle XXII	Réunion informelle avec les ministres de la santé des pays touchés par le ver de Guinée. Réunion organisée par le Secrétariat de l'OMS. <i>Sur invitation seulement.</i>
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Mobiliser la société : une source d'inspiration pour proposer des réponses nationales face à la démence. Réunion organisée par Alzheimer's Disease International.

Jeudi 24 mai 2018

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 30–14 h 00 Salle VII	Formulation inclusive de politiques et de programmes fondés sur des bases factuelles pour la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par les délégations de l'Éthiopie, de l'Ouganda et de l'Union européenne.
12 h 30-14 h 00 Salle VIII	Vers l'accès universel à la transplantation d'organes solides. Réunion organisée par les délégations de l'Algérie, de l'Argentine, de la Chine, du Costa Rica, de la Croatie, de l'Espagne, de la Fédération de Russie, de l'Italie, du Portugal, du Qatar, de la République dominicaine et de l'Uruguay.
12 h 30-14 h 30 Salle IX	Réunion ministérielle des petits États insulaires en développement (PEID).
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Du problème à la solution – mettre fin à la tuberculose, vaincre les maladies non transmissibles et parvenir à la santé pour tous grâce à la mise en œuvre des « meilleurs choix » dans le cadre d'une politique relative à l'alcool. Réunion organisée par les délégations du Botswana, de la Lituanie, de la Slovénie et de la Thaïlande, et par IOGT International.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Lutter contre la résistance aux antimicrobiens, qui menace la santé mondiale et la réalisation de la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par les délégations du Canada, du Chili, des Fidji, de l'Italie, des Pays-Bas, des Philippines, de la République de Corée, de la Suède et du Viet Nam.
18 h 00-19 h 30 Salle VIII	Surmonter les problèmes posés par les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés : le rôle crucial des autorités de réglementation. Réunion organisée par les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, de l'Irlande, du Japon et du Mexique.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	La World Breastfeeding Trends Initiative comme moyen d'inciter à agir afin d'atteindre les cibles fixées par l'Assemblée mondiale de la Santé et par le Collectif mondial pour l'allaitement maternel afin d'accroître l'allaitement au sein exclusif et continu. Réunion organisée par l'International Baby Food Action Network.

Vendredi 25 mai 2018

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 30-14 h 00 Salle VII	Alimenter la couverture sanitaire universelle – succès des pays, enseignements et nouveaux outils relatifs à l'intégration de la nutrition du nourrisson et du jeune enfant dans la santé, l'accent étant mis sur l'allaitement maternel. Réunion organisée par les délégations du Bangladesh, du Burkina Faso, du Canada, de la France, de l'Irlande, de Madagascar et des Philippines.
12 h 30-14 h 00 Salle VIII	Accès aux médicaments : il est essentiel de surmonter les obstacles créés par les monopoles pour atteindre la couverture sanitaire universelle et mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Réunion organisée par les délégations du Brésil, de l'Inde, du Maroc, du Sénégal et de la Thaïlande.
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Santé numérique et intelligence artificielle pour la prestation de services de qualité dans la perspective de l'accès universel aux soins de santé. Réunion organisée par la Société internationale de télémédecine et de cybersanté.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Un meilleur accès pour tous grâce à des systèmes de financement durables : rôle du secteur privé et innovations pour parvenir à la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par la Global Diagnostic Imaging, Healthcare IT and Radiation Therapy Trade Association et la Fédération internationale de l'industrie du médicament.

Samedi 26 mai 2018

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.

5. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances

Séances plénières. Thème du débat général : « La santé pour tous : s'engager en faveur de la couverture sanitaire universelle »

Dans la résolution WHA52.21 relative à la réforme de l'Assemblée de la Santé, l'Assemblée mondiale de la Santé prie le Directeur général de prendre les dispositions voulues pour que la séance plénière soit plus brève et encourage, afin de faciliter ce processus, les délégations à présenter des exposés par groupes ou par régions au cours du débat en séance plénière. Les délégués sont priés de limiter leurs interventions à **cinq minutes** (soit 550 mots) au cours de ce débat. Le temps de parole alloué aux groupes et aux Régions sera de 10 minutes.

Les délégués désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants au débat général devront s'adresser au Département Organes directeurs et relations extérieures par courriel (piazzap@who.int) ou par télécopie (+41 22 791 4173).

Les textes des interventions au débat général doivent être communiqués par courriel (interpret@who.int) ou au bureau de l'assistant du secrétaire de l'Assemblée de la Santé (bureau A.656) au plus tard le lundi 21 mai 2018 au matin. Si le texte est transmis par courriel, il est demandé aux délégués d'indiquer comme objet de leur message, et au sommet de la déclaration, le nom de leur pays et l'intitulé de la séance : « Débat général ».

Les délégués qui souhaitent que le texte de leur intervention soit posté sur la page Web de l'Assemblée de la Santé (http://apps.who.int/gb/f/f_wha71.html) peuvent l'envoyer à l'adresse statements@who.int et indiquer comme objet de leur message le point de l'ordre du jour auquel cette intervention se rapporte. Les informations complémentaires transmises de cette manière ne seront pas incluses dans les actes officiels de la réunion.

Autres réunions

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int ou de remettre une version imprimée du texte aux responsables des conférences dans la salle au moins 30 minutes à l'avance. Cela n'empêche pas l'orateur de s'écarter du texte qu'il aura fourni lors de son intervention, mais facilite la clarté et la fiabilité de l'interprétation dans les langues officielles. Dans la rubrique « Objet », indiquez au-dessus du texte de l'intervention le nom du pays/groupe, la séance pendant laquelle aura lieu l'intervention (p. ex. plénière, Commission A, Commission B, Conseil exécutif) et le point de l'ordre du jour auquel votre intervention se rapporte.

Dans les Commissions A et B, la durée des interventions individuelles est limitée à 3 minutes (330 mots) et celle des interventions de groupe à 5 minutes (550 mots). Les délégués sont priés d'adopter un débit de parole normal. Un débit de parole rapide risque de nuire à la clarté et à l'exactitude de l'interprétation. Les déclarations soumises à l'avance sont considérées comme confidentielles et, aux fins des actes officiels, c'est l'intervention telle qu'elle a été prononcée qui fait foi.

Les délégués qui souhaitent que le texte de leur intervention soit posté sur la page Web de l'Assemblée de la Santé (http://apps.who.int/gb/f/f_wha71.html) peuvent l'envoyer à l'adresse statements@who.int et indiquer comme objet de leur message le point de l'ordre du jour auquel cette intervention se rapporte. Les informations complémentaires transmises de cette manière ne seront pas incluses dans les actes officiels de la réunion.

Interventions des acteurs non étatiques à l'Assemblée de la Santé

Les acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS peuvent demander à s'exprimer pendant les séances des Commissions A et B de l'Assemblée de la Santé lors de l'examen d'un point technique relevant de leurs compétences. Les acteurs non étatiques désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants devront s'adresser au secrétariat du Département Partenariats et acteurs non étatiques (PNA) par courriel (nsastatements@who.int) au plus tard à 8 heures le jour de la séance en question. Les acteurs non étatiques doivent communiquer le texte de leur intervention à l'avance afin que le Secrétariat le poste sur un site Web prévu à cet effet et ils sont invités à s'inscrire à l'adresse <https://extranet.who.int/nonstateactorsstatements/>. La durée des interventions est limitée à 2 minutes (soit 300 mots).

6. Liste provisoire des intervenants au débat général en plénière

Bulgarie	(Le délégué de la Bulgarie s'exprimera au nom de l'Union européenne)
Canada	(Le délégué du Canada s'exprimera au nom des États Membres de la Région des Amériques)
Zimbabwe	(Le délégué du Zimbabwe s'exprimera au nom des États Membres de la Région africaine)
Inde	
Chine	
Liban	(Le délégué du Liban prononcera une déclaration au nom du Conseil des Ministres arabes)
France	
États-Unis d'Amérique	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	
Cuba	
Fédération de Russie	
Kenya	
Colombie	
Pays-Bas	
Algérie	
Maldives	
Argentine	
Niger	
Équateur	
Philippines	
Pologne	
Australie	
Finlande	
Brésil	(Le délégué du Brésil s'exprimera au nom de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP))
Portugal	
Japon	
Grèce	
Ghana	
République de Corée	
Slovaquie	
Népal	
Turquie	
Trinité-et-Tobago	
Bélarus	
Mexique	
Nouvelle-Zélande	
Sénégal	
Monaco	
Indonésie	
Costa Rica	
République islamique d'Iran	
Côte d'Ivoire	
Espagne	

Pérou
République-Unie de Tanzanie
Allemagne
Afrique du Sud
Slovénie
Tunisie
Tchéquie
Guyana
Namibie
Géorgie
Uruguay
Luxembourg
Libéria
Italie
Mauritanie
Maroc
Israël
Bangladesh
Suède
Zambie
Roumanie
République bolivarienne du Venezuela (Le délégué de la République bolivarienne du Venezuela
s'exprimera au nom du Mouvement des pays non alignés)

Islande
Burkina Faso
Ex-République yougoslave de Macédoine
Panama
Malte
Nigéria
Singapour
Chypre
État plurinational de Bolivie
Belgique
Chili
Saint-Marin
Éthiopie
Turkménistan
Botswana
Malaisie
Andorre
Cameroun
Thaïlande
Lituanie
Brunéi Darussalam
République arabe syrienne
Myanmar
El Salvador
Iraq
Mongolie
République centrafricaine
Pakistan
Jamaïque
Viet Nam
République populaire démocratique de Corée
Togo

Danemark
Madagascar
Paraguay
Guinée
Kazakhstan
Guatemala
Angola
Qatar
Guinée équatoriale
République démocratique populaire lao
Bénin
Saint-Kitts-et-Nevis
Seychelles
Bhoutan
République démocratique du Congo
République de Moldova
Nicaragua
Bahreïn
Gabon
Oman

Union africaine
Palestine
Union interparlementaire (UIP)
Ordre de Malte

= = =